

Soutien aux missions des membres FoReLLIS

A partir du 1^{er} janvier 2024

→ budget du 1^{er} janvier au 31 décembre (année civile)

Statut des collègues	Déplacement National	Déplacement international	Déplacement pour mise en place de projets (ANR, ERC...), valorisation du laboratoire dans des Groupes d'Intérêt Scientifique, des sociétés savantes, etc.
Membres titulaires EC, post-doc, ATER, Prag / PRCE UP	800 Euro (sous réserve de communication)	+ 400 Euros => 1200 Euro max sur l'année (sous réserve de communication)	400 Euro max (compris dans la dotation annuelle), après validation des responsables d'équipes (document justificatif à déposer par le/la collègue, bilan au retour)
Emérites	500 Euro max sur l'année (sous réserve de communication)	+ 200 Euro => 700 Euro max sur l'année (sous réserve de communication)	
Doctorant.e.s	600 Euro max sur l'année (sans obligation de communication)	Demande de co-financement à l'ED	
Associé.e.s	400 Euro max sur l'année (sous réserve de communication)		